

Mercredi 4 mai 1994 - Conseil des Ministres

Communication du ministre des affaires étrangères sur la situation internationale.

M. JUPPE : (...) il faut évoquer, selon le ministre des affaires étrangères, d'autres situations beaucoup plus préoccupantes.

D'abord la situation au Rwanda. Dans ce pays les massacres ont entraîné un exode de plusieurs centaines de milliers de réfugiés vers le Burundi et la Tanzanie notamment. Pour tenter d'obtenir le cessez-le-feu de la part du FPR et de l'armée gouvernementale nous agissons par l'intermédiaire de la Tanzanie, du Zaïre et de l'Ouganda, pays voisins. Notre ambassadeur au Rwanda a commencé une tournée dans la région.

Les forces internationales sont quasi inexistantes aujourd'hui puisqu'il n'y a plus que 300 hommes au Rwanda. S'il faut envoyer au Rwanda une nouvelle force internationale, la question se pose de savoir s'il s'agira d'une force de l'OUA ou d'une force de l'ONU. On s'oriente vers une solution intermédiaire selon laquelle il s'agirait d'une force de l'OUA agissant sous l'égide de l'ONU.

Enfin, nous faisons un effort d'aide humanitaire acheminée par le Burundi et la Tanzanie en attendant de pouvoir acheminer cette aide directement à Kigali.